Bulletin Municipal N°6 - Septembre 2014

# Infos Arinthod

## Sommaire


Le mot du maire p.2
Présentation du nouveau conseil municipal p.3-4
Présentation de l'équipe administrative p.5
Budget communal 2014 p.6-7
La commune aménage pour vous p.8-12
Actualités 2014 p.13-14
Zoom sur... p.15-18
L'eau d'Arinthod p.15-16
La section cycliste p.17
Les randonneurs de la Petite Montagne p.18
Quizz p.19
Un peu d'histoire p.20-21
Plus belle ma ville p.22
Etat civil p.23
Infos pratiques p.24

# LE MOT DU MAIRE

*Depuis le 23 mars dernier, nous voici, repartis pour un nouveau mandat, qui nous conduira jusqu'en 2020.*

*Cette nouvelle mandature, je la souhaite efficace et dévouée, dans la continuité de la précédente, même si je sais que ce mandat sera plus que jamais celui de la responsabilité et de l'exigence.*

*Je tiens à vous remercier, citoyens d'Arinthod, de vous être déplacés, pour venir voter ! Votre attachement à notre commune, votre intérêt, pour ces élections municipales sont à ce titre, un signe de bonne santé civique, cela même si il n y a eu qu'une seule liste et que le mode de scrutin avait changé. Nous n'y sommes pour rien, et devons bien appliquer les lois et les décrets votés par nos élus parlementaires ; nous subissons la politique de l' état, une politique qui souvent divise, alors que dans notre commune, nous n'en faisons aucun cas et nous œuvrons, tous les jours, dans le respect de chacun, sans opinion partisane, en formant une équipe unie et soudée, qui n'a qu'un seul objectif : gérer au plus juste notre commune, avec dynamisme, en développant le bien vivre ensemble .*

*Le rôle des communes est d'apporter, par leurs initiatives, leurs actions, et leurs services, le sens du bien commun, de faire comprendre à chaque citoyen qu'il est utile à la collectivité, que cette dernière a bien sur des devoirs, non celui de « faire plaisir à tout le monde », mais de permettre à chacun d'exercer ses droits et ses devoirs au sein de cette collectivité : nul ne pouvant vivre comme si les autres n'existaient pas !*

*D'où la nécessité de recourir bien souvent à des arbitrages difficiles, qui ne peuvent être compris que si le sens civique est le plus largement partagé, et que le bien commun, sort de la logique de l'addition des biens particuliers. De nos jours l'individualisme a beaucoup gagné.*

*Les habitants d'une commune n'ont pas à être obligatoirement d'accord avec les projets de leur maire ; mais le désaccord n'interdit ni la confiance, ni le dialogue, ni le respect. La démocratie est toujours un idéal, pas forcément une perfection.*

*La fonction de maire, n'est donc surement pas symbolique, il agit toujours en vue du bien public et par délégation de l'autorité de l'état, il est le représentant local de la République.*

*Aujourd'hui, cette fonction nécessite une technicité et une disponibilité en constante évolution, l'état qui a transféré au profit de nos collectivités territoriales de nouvelles compétences, nous apporte des sujets d'inquiétude persistants ; de plus, naturellement l'équilibre des budgets est difficile, dans un contexte de recettes contraintes à la baisse. Dans cet exercice, notre devoir, c'est de pouvoir montrer à nos concitoyens, qu'avec des moyens de plus en plus réduits, nous arrivons à préserver l'action locale avec une gestion toujours plus rigoureuse et encore plus innovante, de façon à continuer à développer notre village .*

*De plus, une petite révolution est apparue, dans l'exercice de la fonction de maire : à peine élu, la loi l'oblige désormais à se projeter, dans de nombreux organismes en dehors de sa commune ; l'intercommunalité (alternative douce à l'impossible ou difficile fusion des communes) ; la préparation des nouveaux « pays », l' étude des nouveaux schémas de cohérence territoriale .*

*Voici, quelques explications, que je souhaitais vous apporter, mais même si la tâche est de plus en plus prenante, la passion de cette fonction ne m'a pas quitté, et je me référerai comme toujours, au célèbre historien : Montalembert qui disait, je cite : « les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues », alors quoi de plus simple ! Il suffit d'appliquer.*

*Nous restons donc optimistes, à l'image de la nouvelle équipe municipale, une équipe prometteuse qui ne lâchera rien, motivée et toujours à votre service.*

*Merci pour votre confiance, merci à toute mon équipe pour leur travail et leur engagement ; merci aux agents communaux, et merci aussi à tous les acteurs de la commune. Bien à vous*

*Le Maire*

*Jean-Charles GROSDIDIER*

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

**Au 1er rang de gauche à droite** : Françoise GRAS, Pascal GIROD, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie-Christine CHARBONNIER, Christian BESSON

**Au second plan de gauche à droite** : Jean DAVID, Claude GROS, Joëlle STALDER, Eric JACQUEMIN, Geneviève HUGON, Laurent GRAND, Christine BORSKI, Cécile BESNIER-TRECOURT, Audrey CHATILLON, Simon LEDIG.

# LES COMMISSIONS COMMUNALES

## Maire : Jean-Charles GROSDIDIER

- ✔ **Participation à toutes les commissions**
- ✔ **Gestion ressources humaines**
- ✔ **Développement économique zone communale**
- ✔ **Gestion des réclamations des citoyens**

### COMMISSION DES FINANCES

- **Élaboration du budget communal**

- Eric JACQUEMIN
- Simon LEDIG
- Geneviève HUGON
- Joëlle STALDER
- Claude GROS
- Pascal GIROD
- Marie-Christine CHARBONNIER
- Christian BESSON
- Françoise GRAS

### COMMISSION URBANISME

- **Modification et révision du Plan Local d'Urbanisme**
- **Suivi des permis de construire et déclaration préalable**
- **Fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement, PVR, etc…)**

- Pascal GIROD
- Marie-Christine CHARBONNIER
- Christian BESSON
- Françoise GRAS

### COMMISSION APPEL OFFRES

- **Examen des candidatures, et attribution des marchés**

*Titulaires*

- Pascal GIROD
- Christian BESSON
- Laurent GRAND

*Suppléants*

- Geneviève HUGON
- Simon LEDIG
- Marie-Christine CHARBONNIER

## 1er adjoint : Pascal GIROD

- ✔ **Travaux, forêt-pâturage, suppléance du Maire**

### COMMISSION FORÊTS, PÂTURAGE

- **Attribution des affouages, baux pâturage**

- Joëlle STALDER
- Eric JACQUEMIN
- Laurent GRAND

### COMMISSION TRAVAUX

- **Elaboration des projets communaux**
- **Suivi des chantiers**

- Jean DAVID
- Laurent GRAND

## 2ème adjoint : Marie-Christine CHARBONNIER

✔ **Environnement (Natura 2000, Plan Climat, Document d'objectif Valouse)**
✔ **Logements communaux, Foyer Jurassien et OPH**
✔ **Vie commerçante (sédentaires, ambulants, forains)**
✔ **Vie associative santé, sociale**

### Commission commerces, logements communaux, foyer jurassien et OPH

- **Attribution, entretien, rénovation des logements communaux**
- **Médiation entre les locataires, les commerçants**

- Jean DAVID
- Christian BESSON
- Simon LEDIG

### Commission fêtes et cérémonies

- **Organisation des différentes cérémonies et fêtes**

- Françoise GRAS
- Eric JACQUEMIN
- Cécile BESNIER

## 3ème adjoint : Christian BESSON

✔ **Encadrement du personnel technique, (suppléant Jean DAVID)**
✔ **Gestion du cimetière, (suppléante Marie-Christine CHARBONNIER)**

### Commission cimetière

- **Attribution et reprise des concessions**
- **Suivi des travaux dans le cimetière**
- **Réglementation cimetière**

- Françoise GRAS
- Geneviève HUGON
- Christine BORSKI

## 4ème adjoint : Françoise GRAS

✔ **Vie associative culturelle, (suppléant Eric JACQUEMIN)**
✔ **Animation (fleurissement, repas et colis des aînés, opération brioche)**
✔ **Communication (bulletin municipal)**

### Commission communication

- **Préparation des différentes publications de la commune**

- Cécile BESNIER
- Joëlle STALDER
- Claude GROS
- Audrey CHATILLON
- Eric JACQUEMIN

### Commission affaires sociales

- **Réalisation des colis et repas des aînés**
- **Organisation avec l'APEI de l'opération brioche**

- Geneviève HUGON
- Christine BORSKI

### Commission fleurissement

- **Préparation du fleurissement avec le service technique (choix des fleurs, lieu de plantation, etc…)**

- Geneviève HUGON
- Christine BORSKI
- Christian BESSON
- Jean DAVID

## Conseiller municipal : Eric JACQUEMIN

✔ **Vie associative sportive, (suppléante Françoise GRAS)**
✔ **Vie scolaire (école maternelle, primaire et collège)**

### Commission sport/écoles

- Joëlle STALDER
- Françoise GRAS
- Jean DAVID

# LES DÉLÉGATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :** *4 délégués + 1 remplaçant*
- Jean-Charles GROSDIDIER (vice-président)
- Marie-Christine CHARBONNIER
- Françoise GRAS
- Pascal GIROD
- Christian BESSON *(remplaçant)*

**SICTOM :** *2 délégués* - Geneviève HUGON - Marie-Christine CHARBONNIER

**COLLEGE :** *1 délégué* - Eric JACQUEMIN

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL :** *1 délégué*
- Marie-Christine CHARBONNIER + Jean-Charles GROSDIDIER (délégué de la communauté de communes)

**COMMUNES FORESTIERES :** *1 représentant* **Titulaire :** Pascal GIROD **Suppléante :** Joëlle STALDER

**SIVOM :** *4 délégués*

| Titulaires | Suppléants |
|---|---|
| - Pascal GIROD | - Eric JACQUEMIN |
| - Jean-Charles GROSDIDIER | - Laurent GRAND |
| - Françoise GRAS | - Jean DAVID |
| - Cécile BESNIER-TRECOURT | - Christian BESSON |

**SIDEC :** *1 délégué* - Simon LEDIG

**CNAS :** *1 délégué* - Jean-Charles GROSDIDIER

**CORRESPONDANT A LA DEFENSE :** *1 délégué* - Claude GROS

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

## Nathalie DARIT : Secrétaire générale - Rédacteur principal de 2ème classe

- *Elaboration et exécution du budget principal, des 2 budgets annexes et des budgets des associations foncières d'ARINTHOD et VESCLES*
- *Préparation des Conseils municipaux et des différentes réunions en lien avec le maire*
- *Elaboration et suivi des dossiers importants (montage financier (emprunt, subvention), lien avec les entreprises et les différents partenaires)*
- *Urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Participation pour Voirie et Réseaux, Taxe d'aménagement)*
- *Suivi de la trésorerie*
- *Gestion du personnel*
- *Demande et suivi des commissions de sécurité*
- *Etablissement DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), PCS (Plan communal de Sauvegarde)*

## Emilie JAUD : Adjoint administratif de 1ère classe

- *Gestion du locatif*
- *Suivi des sinistres*
- *Traitement des factures d'investissement*
- *Emprunts*
- *Immobilisations*
- *Urbanisme*
- *Cimetière*
- *Associations foncières d'ARINTHOD et VESCLES (émission rôles)*
- *Communication (Bulletin municipal, site internet)*
- *Mise à jour du site Internet*
- *Droits de place*

## Sandrine PERRIN : Adjoint administratif de 1ère classe

- *Etat civil (naissance, mariage, décès, transcription, reconnaissance anticipée, divorce…)*
- *Attestation d'accueil*
- *Recensement militaire*
- *Traitement des factures de fonctionnement*
- *Elections*
- *Transports scolaires*
- *Suivi de la population pour listing des ordures ménagères*
- *Organisation "Noël" des anciens et opération brioches*
- *Organisation cérémonies*
- *Paie*

***Elles ont également en charge :***

***Accueil du public ; Infos tourisme ; Prise en charge et délivrance des dossiers de carte d'identité et des passeports biométriques ; Gestion des salles et des prêts de matériel communal ; Encadrement de manifestations diverses (arrêté de circulation, autorisation de buvette...) ; Traitement du courrier arrivée et départ ; Affouages***

# BUDGET COMMUNAL 2014

## Fonctionnement

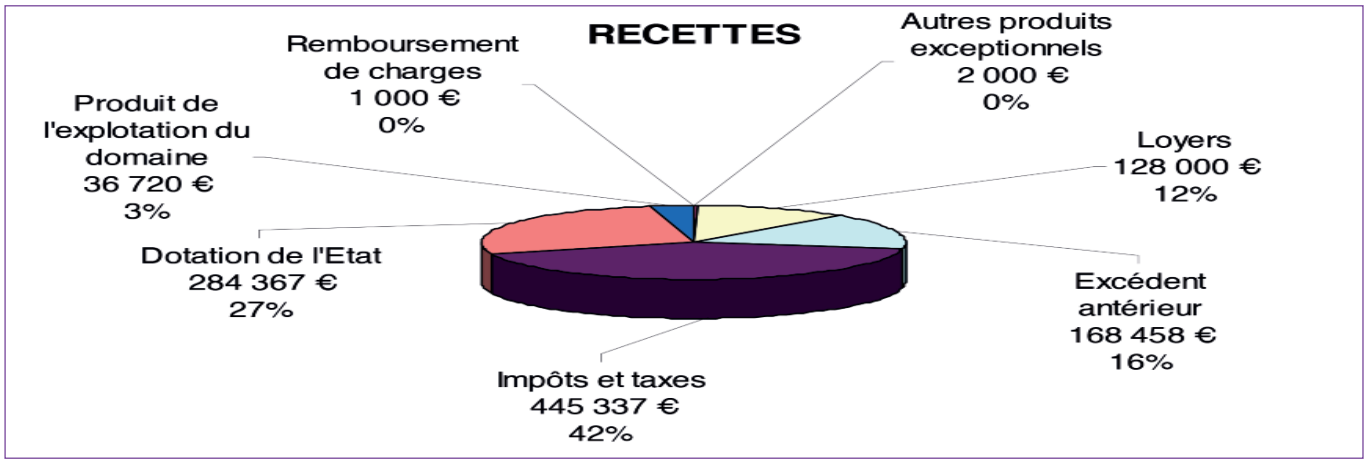


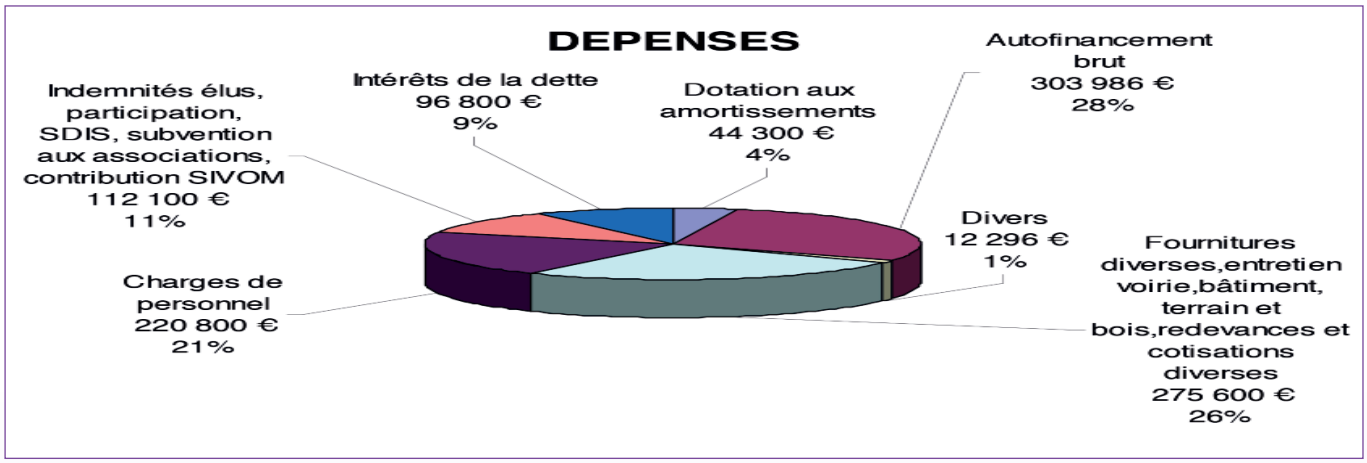


## Investissement

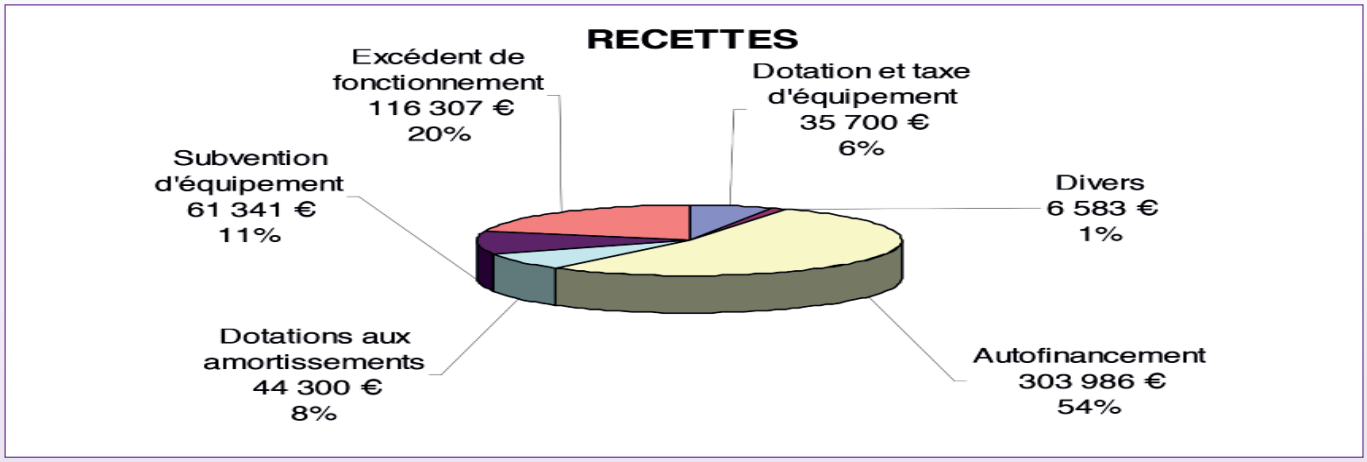


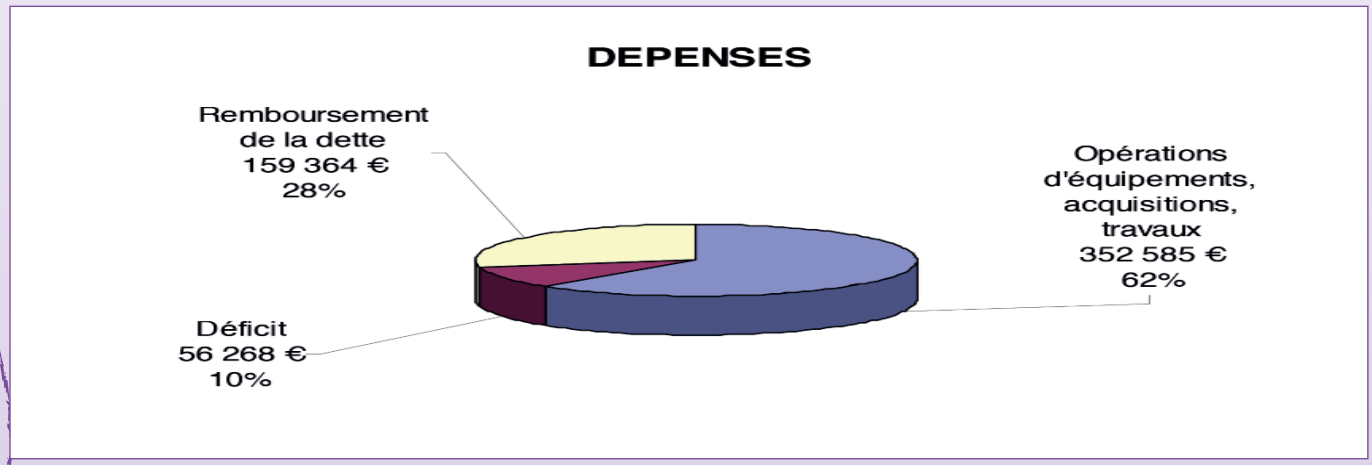

## RÉALISATIONS 2013

En 2013, les investissements suivants ont pu être réalisés grâce à l'autofinancement dégagé sur les recettes de fonctionnement 2013 et l'excédent de 2012. Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

| PROGRAMMES | COÛT | SUBVENTIONS |
|---|---|---|
| **Programme forestier** | 8 023 € | 2 430 € du conseil général |
| **Travaux dans logement communal**<br>Changement de menuiseries logement cour de la mairie | 4 124 € | 740 € du conseil général |
| **Travaux dans WC public**<br>Place de la mairie | 741 € | |
| **Travaux à la salle communale Charité**<br>Changement des chéneaux | 792 € | |
| **Travaux dans bâtiment 13 place de la fontaine** | 3 785 € | |
| **Travaux au cimetière**<br>Pose de columbariums | 6 877 € | 2 418 € du conseil général<br>967 € participation de la commune de Chisséria |
| **Travaux de voirie communale et intercommunale**<br>(rue Reydellet, rue du Pré Gros, Chemin du Bourbouillon, rue du stade, rue des Vignes, chemin de la Batteuse) | 9 371 € | |
| **Programme d'éclairage public**<br>3ème tranche de Rénovation Vétusté Sécurité (E-lum) | 16 200 € | |
| **Acquisition matériels divers**<br>(Perceuse, barrières, poubelles, guirlande, poteaux, pulvérisateur, jeux pour aire de jeux, etc…) | 11 762 € | |
| **Acquisition signalisations** | 1 827 € | |
| **Travaux au monument aux morts**<br>Stèle en l'honneur du cessez le feu en Algérie | 1 375 € | |
| **Travaux salle polyvalente**<br>Réfection toiture dojo | 13 148 € | 2 155 € du conseil général |
| **Acquisition terrain pour construction groupe scolaire**<br>Fonds de concours à la communauté de communes | 40 000 € | |
| **TOTAL** | 118 025 € | 8 710 € |

## PRÉVISIONS 2014

Les prévisions de recettes de fonctionnement 2014 et l'excédent de l'exercice 2013 permettent de dégager de l'autofinancement d'un montant de 303 986 € qui servira à financer les projets suivants :

| PROGRAMMES | COÛT | SUBVENTIONS |
|---|---|---|
| **Programme éclairage public**<br>4ème tranche de Rénovation Vétusté Sécurité (E-lum)<br>+ Eclairage public rue du Faubourg | 40 000 € | |
| **Programme forestier** | 13 200 € | |
| **Pistes forestières et place de dépôt**<br>Au Verria, au bois de Coyron, en Lissia | 28 500 € | 5 234 € de l'Etat<br>5 234 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural |
| **Travaux de voirie communale et intercommunale** | 16 500 € | 2 150 € du Conseil général |
| **Crépissage mur parking Gacon côté boulodrome -** | 20 000 € | |
| **Acquisition de matériels -** Débroussailleuse à bras | 12 500 € | |
| **Travaux bâtiment 13 place de la Fontaine**<br>Réhabilitation logements | 25 000 € | |
| **Acquisition véhicule -** Remplacement camion | 40 000 € | |
| **Elaboration Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces Publics** | 4 000 € | |
| **Acquisition signalisations** | 2 000 € | |
| **Travaux sur fontaines et lavoirs**<br>Route de Lons, rue du Faubourg, Néglia | 28 500 € | 2 842 € du Conseil Général<br>4 760 € du Conseil Régional |
| **Travaux ancien rempart**<br>Réfection mur de soutènement ancien rempart vers école primaire | 33 000 € | 7 800 € de la Direction Régionale des Affaires culturelles<br>9 240 € de la Commun. de Communes |
| **Travaux de réseaux de voirie et d'eaux pluviales**<br>Rue Jean Breuil, rue de la Prélette | 27 000 € | |
| **Travaux poids public** | 13 000 € | |
| **Travaux d'éclairage architectural** | 15 000 € | |
| **TOTAL** | 318 200 € | 35 110 € |

# La commune aménage pour vous :
## Réalisations terminées

### Rénovation des fontaines et lavoirs

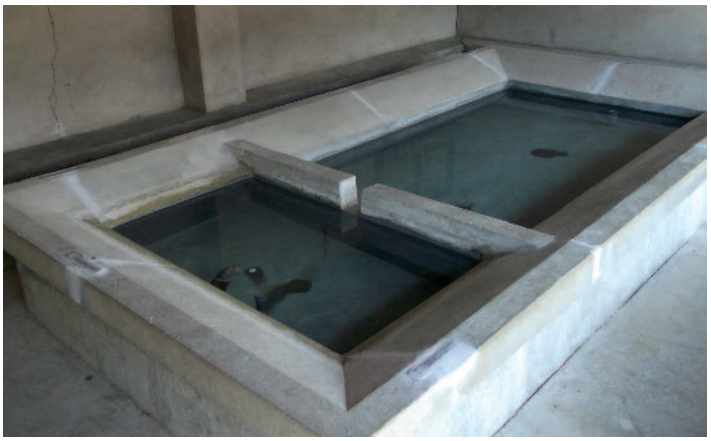

Certaines fontaines et lavoirs de la commune, situés sur des parcours de randonnée ou des lieux souvent visités par les touristes, nécessitaient une restauration complète. La plupart ne pouvait plus être mise en eau.

L'entreprise Berthozat Michel, consultée par la commune, a donc réalisé les travaux de remise en état des fontaines de Néglia, de la route de Lons, du Vieux Faubourg et le lavoir de Néglia.

Pour financer les travaux, la commune a sollicité une subvention au titre des projets patrimoniaux de territoire, volet restauration, d'un montant de 4 760 € et une au conseil général au titre du solde restant sur le contrat de Solidarité avec les Communes Jurassiennes, d'un montant de 2 845 €. Il reste à la charge de la commune 20 859 €.

### Réfection du mur de l'école primaire

C'est au mois de septembre 2013, peu de temps après la rentrée scolaire, que le mur de soutènement de la cour de l'école primaire s'est partiellement écroulé.

Afin de sécuriser au plus vite les lieux et notamment la cour de récréation, des démarches ont été rapidement entreprises.

S'agissant d'un ancien rempart, vestige important du patrimoine de la commune, une subvention de la Direction Régionale des Affaires culturelles, d'un montant de 7 800 €, a été accordée à la commune.

Après consultation, l'entreprise Chevron a été retenue et a engagé les travaux de réfection. La Communauté de Communes de la Petite Montagne a financé 50% du montant des travaux restant à la charge de la commune soit 9 241 €.

## Programme E.lum

Ce programme réalisé avec le SIDEC, maître d'ouvrage délégué, comprenait des travaux de rénovation et de maintenance de l'éclairage public.

En ce qui concerne la rénovation, trois tranches ont déjà été réalisées et une dernière tranche est en cours. A la fin du programme, 172 points lumineux auront été remplacés ainsi que 8 horloges astronomiques.

Concernant la maintenance, tous les points lumineux sont, à présent, étiquetés et répertoriés sur la plateforme cartographique de la commune d'Arinthod mise à disposition par le SIDEC, permettant une intervention plus efficace de l'entreprise qui travaille sur notre secteur lors de problèmes techniques.

## Du nouveau dans notre environnement futur !

Quatre ans après une première fleur en 2009, les efforts de la commune et notamment de l'équipe technique, pour embellir et rendre nos lieux de vie plus harmonieux, n'auront pas été vains puisqu'Arinthod a été récompensé d'une 2ème fleur au concours régional des villes et villages fleuris 2013.

Bien entendu, la municipalité souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens, mais l'interdiction de l'utilisation des désherbants et engrais classés dans les zones non agricoles à partir de 2018, va obliger les collectivités publiques à modifier leurs habitudes de travail.

Nous devons donc dès maintenant réfléchir afin de continuer à concilier à l'avenir, esthétique et respect de l'environnement, dans un budget toujours maitrisé. De nombreuses grandes villes, se sont déjà converties depuis plusieurs années, avec l'aide de la DRAAF.

Des solutions alternatives sont à l'étude comme, entre autres, le désherbage thermique, le broyage balayage, la limitation voire la suppression du gravier difficile à entretenir, l'utilisation de produits éco phyto appliqués en localisé avec effet foliaire, le recours au paillage pour limiter les arrosages, la valorisation des déchets verts, la pratique d'une tonte raisonnée, l'utilisation progressive de variétés moins traditionnelles mais mieux adaptées à notre climat.

Le budget fleurissement ne devrait pas subir de hausse car même si ces nouvelles méthodes prendront plus de temps, les dépenses d'engrais et de désherbants seront moins importantes

Le parc « Gacon», au centre-ville s'est transformé, depuis cette année, en « espace test », l'objectif étant, à terme, de mettre en valeur les vestiges de cet ancien jardin pour qu'il devienne un lieu agréable idéalement situé en centre ville.

Ne soyez pas surpris, d'y constater un entretien étonnant : tonte partielle qui ne répond pas forcément à une logique précise, essais de plantations nouvelles. Plusieurs années seront probablement nécessaires pour tester les meilleures méthodes, plants et couleurs à retenir pour parvenir à un résultat optimal dans le respect de la biodiversité du site.

Il est donc possible que l'application de ces nouvelles techniques de travail et l'abandon des désherbants et engrais classés, modifient quelque peu l'aspect des rues de notre commune. Ces « mauvaises herbes » que nous détestons tant, ne seront plus aussi facilement éradiquées. Nous devrons alors peut-être accepter qu'elles puissent à nouveau faire partie du paysage…

## Inauguration plaque FNACA

Le 5 octobre 2013 a été inaugurée une stèle en hommage à tous les militaires tombés pendant la guerre d'Algérie-Maroc-Tunisie à côté du monument aux morts sur la place éponyme.

Mr le Maire, Jean-Charles GROSDIDIER et Bernard BESSON, président départemental, assisté de Philippe JANOD, président du comité local de la FNACA ont dévoilé la stèle en présence de nombreuses personnalités invitées.

Au-delà du symbole pour les anciens combattants de cette guerre, c'est la place du monument aux morts qui devient ainsi le lieu du recueillement et du souvenir pour tous.

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document opérationnel destiné à aider chaque commune dans le cadre de la survenue d'un accident majeur sur son territoire. Les risques pris en compte dans ce document sont les risques suivants :

- **risque incendie majeur ;**
- **risque canicule ;**
- **risque accident de transport de matières dangereuses ;**
- **risque sismique ;**
- **pénurie d'alimentation en eau potable (sécheresse, pollution accidentelle ou non…)**
- **phénomènes météorologiques (tempête ; orages violents neige-verglas…)**

Il doit permettre de savoir où se situer dans l'organisation de crise, de connaître les actions qui reviennent pour chaque scénario et enfin de savoir comment les réaliser.

*Ce document est consultable en mairie et le sera prochainement sur le site Internet de la commune.*

## Création d'une route forestière

***L'entreprise FAMY a été retenue pour effectuer des travaux d'infrastructure en forêt communale.*** Ces travaux consistent en la création d'une route empierrée d'environ 110 mètres linéaires et de 3 places de retournement, une au Véria, une autre au bois de Coyron et une dernière en Lissia pour un total de 2100 m².

Une aide au titre du soutien à l'amélioration de la desserte forestière d'un montant de 10 468€ (5 234 € de l'Etat et 5234 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) couvrira 50% de la dépense engagée soit 20 936 € auxquels s'ajouteront 2 800 €HT de maîtrise d'œuvre pour l'ONF.

## Renforcement réseau électrique, France Telecom et éclairage public Au Faubourg

Depuis 2012, une étude a été menée par la société AEI Concept, bureau d'étude mandaté par ERDF pour la réalisation de travaux de renforcement des réseaux basse tension dans les rues du vieux Faubourg, du Loyriat, du Faubourg et de la Vy des Pelans. Ces réseaux sont, en effet, très anciens.

Les riverains de ces rues ont tous été consultés et ont signé une convention qui précise les modalités de passage des nouveaux réseaux. Pour ce chantier, ERDF est maître d'ouvrage et finance cette opération. En parallèle, des travaux d'éclairage public et de réseaux France Télécom seront réalisés sur les mêmes rues par le SIDEC et financés par la commune. Les travaux devraient commencer en Septembre.

Retrouver toutes les informations et les actualités d'Arinthod sur le site officiel de la commune

www.mairiearinthod.fr

# Réalisations en projet

## Le nouveau groupe scolaire sort de terre

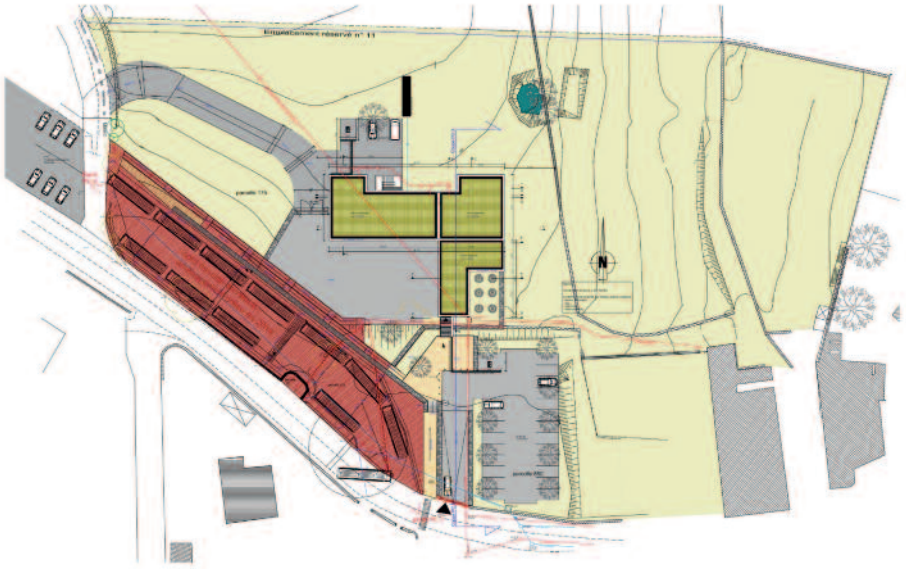

**PRINCIPE / PROJET**
**« UNE ORGANISATION DANS LA PENTE »**

*Chacun a pu remarquer la grue à l'œuvre en face du collège: depuis le mois de mars la construction de l'école va bon train. Les enfants ont d'ailleurs pu suivre l'avancée des travaux depuis la cour de l'école actuelle.*

La Communauté de Communes Petite Montagne construit en effet une école primaire à 7 classes, avec accueil de loisirs et restaurant scolaire bouclant ainsi le maillage structurant du territoire communautaire en terme d'équipements scolaires et périscolaires.

Le projet de réhabilitation du bâtiment de l'école actuelle a été étudié puis abandonné. Pour un coût de travaux équivalent à du neuf, ce projet n'apportait pas de solution efficiente aux problèmes liés au stationnement des bus, à la traversée directe des enfants mêlée au trafic routier, à l'accessibilité handicapés depuis la rue, à l'espace "récréation'' restreint par la construction dans la cour d'une 7ème classe et d'un préau.

A l'élaboration du zonage afférent au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), la Commune d'Arinthod a délimité une emprise foncière de 9 300 m², en zone UA, composante de 2 parcelles beaucoup plus importantes situées au lieu dit « le Pré Mochet », en face du Collège, acquises par la Communauté de Communes dans sa totalité soit 24 442 m².

Le choix de l'emplacement est judicieux, situé à proximité du bourg, du gymnase et de la piscine, en face du collège, permettant l'aménagement d'un parking des bus commun avec des déplacements sécurisés et accès piéton pour les élèves. Ce parking est actuellement à l'étude.

**Le projet à 3 niveaux se compose d'un seul bâtiment très compact, avec préau et toiture végétalisée. Le terrain en pente permet l'accès au 2ème niveau de plain pied : on y trouvera l'entrée principale de l'école.**

✔ *D'une superficie totale de 1 260 m2, 850 m2 sont réservés à l'enseignement et 410 m2 à l'accueil de loisirs et restauration.*

✔ *Au rez-de-chaussée bas, sera installée la partie restaurant, salles d'activités et de repos pour l'accueil de loisirs avec sanitaires et rangements.*

✔ *Le rez-de-chaussée ''haut'' sera réservé à 3 classes élémentaires, 1 salle bibliothèque et la partie administration.*

✔ *Le 1er étage accueillera 4 salles de classe, 1 salle d'arts plastiques.*

L'aménagement d'un centre de loisirs sur place facilitera l'accueil des enfants les matin, midi, soir et vacances et l'organisation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires. Le restaurant a la capacité d'accueillir à terme tous les enfants le midi, avec livraison des repas en liaison froide.

Démarré en mars 2014, le chantier se déroule bien. Le gros œuvre sera terminé fin décembre 2014, et en janvier commencera l'aménagement intérieur. La rentrée de septembre 2015 se fera donc dans ces nouveaux locaux.

Le montant global de l'opération s'élève à 2 150 000 € hors taxes, y compris les terrains, hors parking des bus. Les subventions de l'Etat s'élèvent à 40 %. La Commune d'Arinthod a participé à hauteur de 40 000 € sur l'achat du terrain.

A ce jour, 150 enfants fréquentent l'école primaire d'Arinthod dont 90 sont domiciliés hors du bourg soit 60 %. Ces élèves extérieurs empruntent les transports scolaires. Les communes de Chisséria, Chemilla, Saint-Hymetière, Lavans-sur-Valouse, Cézia, Genod, Vosbles, Valfin-sur-Valouse, Chatonnay, Marigna, Savigna, Vescles y sont rattachées. L'Inspection Académique maintient le fonctionnement et le poste d'enseignant de l'école de LEGNA jusqu'à son ouverture. A cette échéance, les 15 élèves intégreront la nouvelle école d'Arinthod.

La construction de cette école marque une étape importante car les locaux actuels abritent l'école depuis plusieurs générations.

A l'origine s'y trouvaient les deux classes de l'école des garçons, la mairie, la justice de paix et deux logements de fonction pour les instituteurs. L'école des filles se trouvait rue de la chapelle, locaux aujourd'hui occupés par l'accueil de loisirs, avec là aussi deux logements de fonction. Après 1968, la mixité regroupe les deux écoles, mais les deux sites sont conservés abritant deux classes chacun.

Par la suite, les fermetures successives des classes uniques dans les villages du canton nécessitent de trouver d'autres locaux pour ouvrir d'autres classes. En 1971, deux classes sont installées dans les sous-sols de l'école de garçons. Une autre classe occupe la salle de justice de paix et en 1990, lorsque la mairie déménage dans l'ancien collège, tout le bâtiment est dédié à l'école primaire, l'école des filles sera occupée par l'accueil de loisirs.

Ainsi la salle de réunion du conseil devient une classe, le secrétariat de mairie est occupé par le bureau de la directrice, les appartements de fonction quant à eux permettent d'installer une BCD, une salle informatique, une salle d'arts plastiques et deux pièces pour le RASED.

Maintenant que ces deux écoles vont se vider, la réflexion va porter sur le devenir de ces bâtiments de notre patrimoine. C'est un dossier conséquent sur lequel va se pencher le nouveau conseil.

## Réflexions d'enfants :

« Elle va être pareille ?
On va avoir les mêmes maîtresses ?
Quand est-ce qu'on va y aller ?
Moi, je suis pressée !
Est-ce qu'il y aura des cages de foot ?
Ou un terrain de basket ?
Et celle-là, elle va être abandonnée ?
Ils vont la détruire ?
Ils vont faire des maisons ?
Ce sera la caserne des pompiers !
Non, la mairie !
Il y aura une cantine ?
Ce sera un self ? »

## Réalisations à prévoir à long terme

- *Création de nouveaux logements adaptés : la demande est importante*
- *Réflexion sur le devenir des bâtiments mairie, école primaire, accueil de loisirs*
- *Rénovation de la salle polyvalente*
- *Mise aux normes de la mairie*

# Actualités 2014

## Inauguration plaque Dojo

***Vendredi 7 mars 2014 avait lieu l'inauguration d'une plaque commémorative baptisant la salle du Dojo « Dojo municipal Jean-Noël HUGONNET ».***

Le club de Judo-Sambo, en accord avec le conseil municipal, voulait ainsi remercier et mettre à l'honneur l'engagement de leur ancien président, Jean-Noël Hugonnet, qui a quitté ses fonctions en 2011 après 25 années consacrées au club qui accueille aujourd'hui de nombreux adhérents.

**Judo Club ARINTHOD/SAINT-JULIEN**
**Salle Polyvalente - place de la Poste**
**39240 ARINTHOD**
**Tél. 06 81 67 88 36**
**arinthodjudo.sportsregions.fr/**

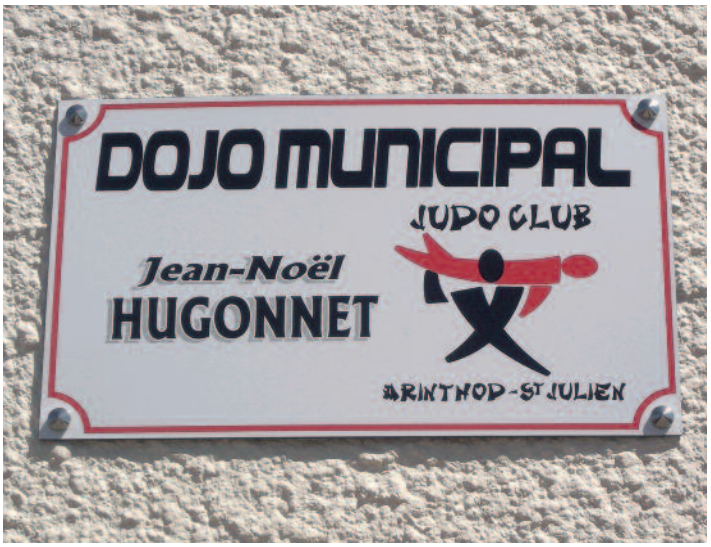


## Bienvenue aux jeunes qui s'investissent dans notre village !

### La fontaine

- Depuis l'automne dernier, Stéphane et Dany vous accueillent dans leur commerce « la fontaine » sur la place du même nom et vous proposent fromage, pain, charcuterie, vin, chocolats belges et d'autres articles à découvrir…

**Ouvert les lundis et mardis de 7h00 à 12h45,**
**les jeudis, vendredis et samedis**
**de 7h00 à 12h45 et de 15h30 à 18h30,**
**les dimanches et jours fériés de 7h00 à 12h00.**
**Contact : 03 84 44 70 01**

### Garage IZmirli

- Spécialiste des boîtes automatiques, le garage IZmirli a ouvert ses portes route de Lons et propose des prestations telles que la remise en état des transmissions automatiques et manuelles, la réparation des moteurs mais aussi la vente auto toutes marques.

**Contact : 06 51 61 00 90 ou 03 84 24 74 99**

### Salon Meliti'f

- La fin d'année 2013 a également vu l'ouverture, rue Porte Dessus, du salon de coiffure Meliti'f créé et géré par Mélitine, originaire de la Petite Montagne.

**Ouvert le lundi de 15h00 à 18h00,**
**les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 18h00,**
**le mercredi de 9h00 à 13h00**
**et le samedi de 8h00 à 14h00.**
**Contact : 03 84 44 94 10**

### La ferme du Valcombe

- Depuis janvier 2013, Stéphanie Mathon produit ses fromages de chèvres à la ferme du Valcombe 2, rue des Courbettes à Vogna et les vend sur les marchés des environs. Depuis peu, elle vous accueille également dans sa nouvelle fromagerie tous **les jours de 17h00 à 18h30 de mars à décembre** pour découvrir la traite, son exploitation, ses fromages frais, affinés, secs, tomes et autres…

**Contact : 06 83 14 35 35**

### Changements

- Le bar tabac Aux Berges de la Valouse est passé du 1 au 13 rue de la Combe dans des locaux plus spacieux et plus accessibles.
- La boucherie Clerc est devenue la boucherie des Arcades, reprise par Charles et Jennifer qui vous accueillent les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches matins.

## La zone intercommunale En Chacour

Depuis l'arrivée en 2007 de l'entreprise P.F.C. (Plastiques Francs Comtois), la zone intercommunale En Chacour n'a cessé d'accueillir de nouvelles entreprises.

Les locaux construits en 2009, par M. Guillou Jean-François à usage commercial abritent à présent le magasin « Plus Belle la Nuit » et la société R.J.G. France. La SCI Laurent a installé son entreprise de transport en 2012.

Plus récemment, la SARL MONIPLAST a transféré son activité dans ses nouveaux locaux qui feront face à la fromagerie actuellement en construction qui accueillera la transformation. Le magasin, lui, restera, dans un premier temps, à Chisséria.

Il reste donc 10 649m² de surface disponible dont 3 543m² entre la SCI Laurent et PFC et 7106m² le long de la RD109 à côté de la fromagerie.

***Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Communauté de Communes de la Petite Montagne au***

**03 84 48 04 78**

## Actualités cyclistes 2014

### Le Tour de l'Ain

Passage sur la commune le 13 août 2014, avec arrêt festif de la caravane

### La Forestière 20 septembre 2014

### La Gentleman : 30 août 2014

# Zoom sur :

## L'eau d'Arinthod

### D'où vient l'eau ?

***L'eau est captée par 4 ouvrages de forage, situés dans le cirque de Vogna, au lieu-dit « Sous la Roche ». Les 2 premiers puits sont mis en service en 1984 et 1990.*** Puis, l'alimentation en eau se révélant insuffisante, 2 autres puits sont créés à proximité des premiers ouvrages en 1998. L'eau est ensuite dirigée vers une bâche de reprise puis vers les réservoirs du réseau par les pompes de la station.

Les 2 réservoirs de 500 $m^3$ sont situés au-dessus de l'usine Smoby, pour alimenter les 6 communes (Arinthod, Chisséria, St-Hymetière, Chemilla, Lavans-sur-Valouse et Cézia).

L'eau pompée provient de la nappe phréatique du cirque de Vogna, elle-même alimentée par des sources, les principales étant le Pylandre et la Tuffière. Toutes deux ont un débit très intéressant surtout l'été grâce, pour le Pylandre au grand massif forestier du bois de Lionge,vierge de toutes activités humaines, qui joue un rôle régulateur par son sous-sol calcaire et pour la Tuffière,grâce à la zone humide de Brenay, véritable éponge qui restitue l'eau accumulée pendant les périodes pluvieuses via une faille, petit à petit.

***Nous pouvons voir la chance que nous avons de disposer de ce site mais aussi l'importance cruciale de le préserver contre toute pollution et de gérer la forêt d'une façon durable.***

**L'environnement proche des captages est protégé par des périmètres de protection réglementaires :**

- *Périmètres de Protection Immédiate (PPI), délimités par des clôtures autour de chaque captage, pour empêcher la détérioration des ouvrages de prélèvement et éviter le déversement de substances polluantes*

- *Périmètre de Protection Rapprochée (PPR), commun aux 4 puits, où les herbicides et pesticides sont interdits, ainsi que l'épandage de lisier et où aucune culture et aucune construction ne sont autorisées. Seule une exploitation extensive est autorisée. Les abreuvoirs pour le bétail sont dispersés sur l'ensemble du site afin d'éviter une concentration de bêtes.*

## La gestion de l'eau

***L'eau de consommation est gérée par un syndicat intercommunal, créé depuis les années 80. Auparavant appelé le Sivom, le Syndicat à la Carte existe depuis 1996 et regroupe les 24 communes du canton d'Arinthod.***

Chaque commune cotise et choisit « à la carte » différentes prestations (gestion des réseaux d'eau potable, multiservices comme l'entretien d'espaces verts…) réalisées par un agent commun.

C'est grâce à Eric Chatillon que le réseau est bien gardé ! Depuis plusieurs années, il surveille chaque jour le niveau de l'eau des réservoirs. Grâce à une télésurveillance reportée depuis la station, il intervient en cas de panne des pompes.

## L'utilisation de l'eau

Par jour, la consommation moyenne est d'environ 430 m³. Les 2/3 des réservoirs sont aussi une réserve en cas d'incendie.

38 km de canalisations desservent le réseau vers les habitants, les collectivités et les entreprises. 4 fontaines sont sur le réseau d'eau potable.

Une télégestion permet de relever les compteurs généraux, les anomalies, les niveaux d'eau des réservoirs et la consommation journalière.

Au niveau qualité,un programme prévisionnel de contrôle sanitaire de la qualité des eaux de consommation est imposé tous les ans par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

**La qualité des eaux est suivie à l'aide d'analyses mensuelles obligatoires et les résultats sont rendus publics par affichage aux Mairies et sur le site internet du gouvernement**

**(www.sante.gouv.fr).**

Le prix de l'eau est maitrisé par le syndicat représenté par les communes. Contrairement à d'autres communes qui ont laissé la gestion de l'eau potable à des sociétés d'affermage, le coût de l'eau s'en trouve moins élevé pour les usagers.

***Informations pratiques :***

**Le secrétariat du Syndicat à la Carte, situé dans la cour de la Mairie d'Arinthod, est ouvert au public**

**le mardi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.**

**La commune d'Arinthod est fortement engagée dans la préservation de son patrimoine naturel et de ses ressources en eau. Elle a amorcée une réflexion autour de la restauration et de l'entretien des marais de Brenay et de Vogna en concertation avec l'équipe Natura 2000.**

# La section cycliste d'Arinthod

***Voilà plus de 20 ans que la Section Cycliste d'Arinthod a été créée par Eric Ecarnot et fait partie des activités proposées par le Foyer Rural, et elle n'a pas pris une ride ! Au programme, principalement du vélo de route et du VTT mais surtout beaucoup de bonne humeur et de bons moments partagés.***

En effet, les membres de la section se retrouvent régulièrement dès que la météo le permet, en toute décontraction, sans contrainte de résultat, juste pour le plaisir de pratiquer un sport ensemble et sillonner les routes du canton. Bien sûr, au cours des sorties, il y en a toujours un pour taquiner l'autre et lancer un sprint ou placer quelques attaques dans les côtes mais les premiers à franchir le sommet retournent à la rencontre des derniers... il arrive même qu'une main bienveillante donne un petit coup de pouce à ceux qui flanchent un peu !

La convivialité est l'essence même de l'esprit du club et c'est une valeur que les bénévoles souhaitent transmettre aux jeunes. Les générations se mixent, les anciens se laissent entrainer par la vitalité des jeunes et les jeunes profitent de l'expérience des anciens... il suffit de se mettre dans la roue, un peu comme dans la vie !

*Action sportive, sociale et dynamique à Arinthod et aux alentours, le club compte 92 membres licenciés et parmi eux, bien qu'ayant quitté le canton, nombreux sont ceux qui font encore partie du club. Peut-être parce qu'ils y trouvent quelque chose en plus, en tout cas chacun y trouve sa place et s'y sent bien ! La preuve, jusqu'à trois générations d'une même famille roulent ensemble…*

Chaque dimanche matin, vous croisez peut-être dans les rues d'Arinthod, près du boulodrome, les jeunes vététistes du club, qui sont une quinzaine à se retrouver avec les adultes bénévoles pour les encadrer.

Les sorties de groupe sont variées et les jeunes s'amusent tout en pédalant. Certains d'entre eux participent au Trophée Régional des Jeunes Vététistes et s'entraînent plus particulièrement en trial, cross-country, orientation et descente, d'autres préfèrent le cyclo-cross et d'autres encore la randonnée.

Si vous lisez les journaux locaux, vous retrouvez souvent les membres du club dans les classements des compétitions locales et régionales comme les épreuves du Challenge Monts et Lacs, les triathlons (Chalain, Vouglans), les cyclo-cross, les cyclo-sportives et bien d'autres défis personnels relevés par les plus téméraires !

Côté événement, la section cycliste aime à répondre favorablement aux sollicitations de la commune, en animant les épreuves cyclistes qui passent par Arinthod quand l'occasion se présente (Tour de France, Tour de l'Ain, semaine inter-génération, etc.).

Comment ne pas évoquer l'événement phare organisé par le club, à savoir le Gentleman, compétition cycliste par équipe de deux qui se déroule le premier dimanche de septembre et attire de nombreux cyclistes amateurs, professionnels parfois, et cyclistes d'un jour bien souvent !

*Des équipes hétéroclites s'y retrouvent, il suffit de relever le défi : motiver votre voisin/e, votre père/mère, votre fils/fille, votre cousin/e, votre meilleur/e copain/copine, quelques coups de pédales pour vous entrainer un peu et inscrivez-vous ! 34 kilomètres, c'est à la portée de tous... et l'assurance d'un beau moment partagé ! Vous pouvez aussi venir encourager les coureurs, donner un coup de main ou boire un verre à la buvette !*

L'année cycliste est rythmée par les entrainements, les compétitions, les organisations mais aussi par les moments de détente. **Le plus fameux, c'est LE week-end club ! Chaque année au mois de mai ils sont une cinquantaine à partir à la découverte d'une nouvelle région :** parcours vélo, randonnées, activités sportives ou culturelles, sympathiques soirées souvent bien animées laissent des souvenirs mémorables pour patienter jusqu'à l'année suivante ! Cette année, le SCA avait délaissé pour quelques jours la Petite Montagne au profit du Plateau du Vercors.

Enfin, n'oublions pas de rendre hommage à ceux qui s'investissent dans la vie du club : les 16 membres du bureau, pleins de bonne volonté, chacun remplissant leur rôle du mieux possible, mais aussi les nombreux bénévoles, membres du club ou non et les partenaires sans le soutien desquels le club ne serait pas.

*Maintenant que vous connaissez mieux la Section Cycliste d'Arinthod, si vous aussi avez envie de faire du sport, vous amuser, découvrir de nouvelles sensations, rencontrer des gens sympas, visiter, partager des moments de convivialité, donner le meilleur de vous-même, mixer les générations, partir à l'aventure, vous lancer un défi et surtout de vous marrer... alors n'hésitez pas ! Inscrivez-vous au SCA !*

**Renseignements, actualités et contact à l'adresse internet :**
**http://scarinthod.jimdo.com/**

***Profitons de cet article pour rappeler que la route est un espace qui se partage : cyclistes et automobilistes, respectez les règles de sécurité, soyez prudents sur les routes de la Petite Montagne !***

# Les randonneurs de la Petite Montagne

*Créé en 2004 autour de Robert Gros, le club des "randonneurs de la Petite Montagne" fait partie du foyer rural d'Arinthod et est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.*

**Il compte 60 adhérents et ses marches ont lieu selon un roulement de 3 semaines :**

- une semaine le mardi après midi sur 8 à 10 km
- une semaine le dimanche toute la journée sur 18 à 20 km (repas tiré du sac).
- une semaine le vendredi après-midi sur 12 à 15 km en saison d'hiver ou parfois pour la journée en belle saison.

*La distance parcourue annuellement est proche de 700 km.*

En hiver lorsque l'enneigement le permet, des sorties en raquettes sont programmées.

Deux séjours de 4 à 8 journées sont proposés chaque année (Ardèche, Drôme, Doubs, Pyrénées, Bretagne, Cévennes).

En juillet - août, le club marque une pause dans la programmation, mais des randonnées en moyenne montagne (en altitude de 2000 à 2500 m) peuvent être improvisées.

Les marches courtes (8 à 15 km) s'effectuent en Petite Montagne, région des lacs ou Revermont, les marches plus longues et à la journée permettent de découvrir le nord de l'Ain et le Haut Jura.

Une équipe d'une quinzaine de membres entretient annuellement 250 km de sentiers en procédant au rafraîchissement des marques de peinture et à l'élagage des bordures en respectant la « charte de la Fédération » et en collaboration avec l'ADAPEMONT.

Des stages de « balisage » ou « d'animateur de randonnée » ont débouché sur la formation de 15 baliseurs de sentiers et de 4 animateurs de randonnée..

Une rando-plaisir, ouverte au public et gratuite est organisée chaque année au mois d'avril et le club anime 2 courtes marches lors de la semaine inter-générationnelle.

***Il est possible à toute personne non adhérente d'effectuer gratuitement 1 ou 2 randonnées "pour voir".***

La marche à pieds est un sport doux, bénéfique pour la santé, ne portant pas atteinte à l'environnement. C'est une activité qui permet de découvrir, d'observer les paysages et la nature par la vue, l'ouïe et l'odorat; par son rythme lent, elle libère l'esprit.

Elle favorise l'amitié et la convivialité, elle permet les échanges profonds, les confidences. La position côte à côte, et non face-à-face comme au café par exemple, facilite la conversation et réduit les risques de gêne et d'affrontement.

C'est une activité à faire découvrir aux enfants dès le plus jeune âge, les emmener sur de petits sentiers variés et serpentant entre les arbres, les rochers et les fougères les amuse au plus haut point, surtout en groupe.

**Pour adhérer:**

La licence et l'assurance coûtent 25 €.

Un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre est demandé.

**Renseignements :**

Martial REGIS **03 84 48 01 64**

# ARINTHOD QUIZZ

Connaissez-vous bien votre village ? Pour vous amuser et découvrir Arinthod en jouant voici un petit quizz sur des monuments importants de votre commune :

## LES FONTAINES ET LAVOIRS

**1 -** *Combien y a-t-il de fontaines et de lavoirs à ARINTHOD et ces deux hameaux (Vogna et Néglia) ?*

**1) Fontaines**

☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ + de 10

**2) Lavoirs**

☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

**2 -** *Dans quel village se trouvent ces trois fontaines ou lavoirs ?* **a) Arinthod** **b) Néglia** **c) Vogna**

**3 -** *Sur quelle fontaine trouve-t-on le blason d'ARINTHOD ?*

**a) La fontaine du Faubourg**
**b) La fontaine devant l'église**
**c) La fontaine route de Lons**

**4 -** Que représente ce blason ?

**a) Les richesses d'Arinthod**
**b) Les armes d'Arinthod**
**c) L'emblème des chasseurs**

**5 -** *Sur la fontaine centrale, que représente le chiffre de 1750 ?*

**a) la date du classement de la fontaine à l'inventaire des monuments historiques**
**b) le nombre d'habitants à Arinthod**
**c) la date de la construction de la fontaine**

Réponses : Q 1 : 1) 10 / 2) 3 - Q 2 : a-3 / b-1 / c-2 - Q 3 : b - Q 4 : b - Q 5 : c

LE SOUVENIR FRANÇAIS

## CENTENAIRE 1914-1918

La délégation du Souvenir Français du canton d'Arinthod recherche tout courrier, document, objet datants de la 1ère guerre mondiale en vue de l'exposition qui sera présentée au cours de la semaine inter-générationnelle du mois d'octobre 2014

**Merci de bien vouloir contacter : Philippe Déprez 03 84 35 70 77 - Martial Régis 03 84 48 01 64**

# Un peu d'histoire

## Chez Prosper

*Il faut revenir en arrière, disons vers 1936. J'avais 10 ans. Beaucoup de lecteurs n'étaient pas nés.*

*Le samedi soir, ma mère m'appelait et me disait : « Vas chercher le papa, dis-lui que la soupe est prête. » On habitait un logement en face de la fontaine à Arinthod. Je n'avais que la place à traverser pour aller au Café « Chez Prosper » (famille Gaillard). Pour mieux situer les lieux, je signalerai que l'établissement est maintenant l'hôtel-restaurant de la Tour.*

Lorsque l'automne arrivait, les jours devenaient plus courts et le travail dans les jardins diminuait. Les ouvriers, artisans, petits commerçants se retrouvaient pour la traditionnelle partie de belote. Ils formaient les équipes et avec les chopines de vin rouge, l'animation allait bon train. Certains avaient une particularité.

Le Claude Pelletier, facteur, mettait un temps infini pour poser sa carte. Le père Bouchacourt, artisan, tourneur, lorsqu'il avait le valet d'atout le gardait jusqu'à la fin pour être certain de faire le dernier pli, le fameux 10 de der qui donne 10 points.

Cela faisait rire les adversaires mais râler le partenaire. Ajouter certains tricheurs, comme le marchand de pates (vêtements), c'était son surnom, qui se trompait toujours à son avantage en comptant. Il fallait recompter derrière lui.

Il y avait aussi le billard français avec ses spécialistes. Prosper, lui-même, le grand Maurice Mathon, l'instituteur Maître Girod. N'oublions pas le jeu de quilles, très important car il y avait parfois des enjeux élevés.

Prosper était un habitué malin. Au début des parties, il jouait régulièrement mais cela ne durait pas. Lorsqu'il prenait les choses en main, après avoir calculé, ajusté, son coup de boule arrivait au bon endroit sur la première quille.

C'était alors la chute de plusieurs quilles et le gain de la partie. J'allais voir jouer le dimanche et j'avais appris le fonctionnement du jeu. Il y avait un renquilleur qui remettait les quilles en place et renvoyait la boule. J'avais remarqué qu'il n'opérait pas dans le bon sens. Il fallait faire l'inverse.

Un jour, il a été absent. Il n'était plus tout jeune et, de plus, malade. Les joueurs m'ont demandé de le remplacer. J'ai sauté sur l'occasion et appliqué ma méthode. Elle a plu aussitôt et les joueurs m'ont dit : *« tu reviens dimanche ! »* Je n'attendais que ça.

J'avais parfois un problème car je devais aller aux vêpres à 14h00. Il arrivait que le curé, l'Abbé Tissot, avait fait un bon repas et s'endormait sur son fauteuil. L'enfant de chœur, Jean Renaud, qui habite toujours au Faubourg à Arinthod, lui faisait tinter sa cloche sous les oreilles afin de le réveiller. C'était important pour moi de ne pas trainer, le temps « c'est de l'argent ».

Les pourboires que je ramassais me permettaient d'aller chez le boucher deux fois par mois en payant avec « mon argent », évitant ainsi de faire marquer sur le fameux carnet. Allez me chercher aujourd'hui un gamin de dix ans qui paie la nourriture de la famille avec son argent de poche gagné ? il faudrait un miracle !

Un jour, un magicien est venu dans le village. Son arrivée a été annoncée par le garde champêtre Paul Mathon du Faubourg, en battant du tambour. Je dis bien battant, pas en jouant, car il ne le savait pas. Il aurait tapé sur une casserole, cela n'aurait pas été pire.

Le soir, mon père nous a emmenés, mon frère et moi chez Prosper voir le magicien. Vous imaginez que nos yeux étaient grands ouverts en voyant les cartes se déployer dans ses mains et disparaître aussitôt pour les retrouver derrière l'oreille du spectateur ou dans la poche de sa veste.

Une canne magique d'où sortaient des rubans de toutes les couleurs. Parmi ces tours, j'ai été attiré par celui des pièces d'argent tombant du plafond dans un seau à champagne. Ce qui m'a fait dire à mon père : *« Pourquoi le Monsieur il travaille puisqu'il a des sous qui tombent du ciel ? »* Mettez-vous à la place d'un gamin qui cherche à comprendre.

Ce magicien nous a appelés, mon frère et moi. Il nous a posé un bocal plein d'eau avec un poisson artificiel dans les mains. Une serviette a été posée sur le tout. D'un coup sec, il a tiré sur la serviette et tout a disparu. Je ne sais toujours pas où les objets se sont envolés.

Et puis il y a eu le clou de la soirée. Un billard était au milieu de la salle. Le magicien a coincé une queue de joueur dans la cavité sous la bade qui entoure le billard. Il a mis une chaise à côté, à un mètre et posé un chapeau haut de forme noir sur le siège. Deux boules, une blanche, une rouge au bout du tapis.

Le magicien a pris une queue, l'ajusta longuement devant la 3ème boule blanche et d'un coup sec

frappa les deux autres boules qui s'entrechoquaient. La blanche s'écarte à gauche et la rouge passant par-dessus la bande est venue tomber dans le chapeau. C'était le final avec une démonstration réussie et applaudie.

J'ai vu par la suite des spectacles de ce genre dans les cabarets parisiens mais aucun magicien n'a fait mieux que notre magicien jurassien. Je n'ai même jamais revu le même numéro du billard.

Le magicien est parti et n'est pas revenu. La guerre est arrivée. Il y a eu la mobilisation, les batailles, la défaite et l'occupation. Les restrictions ont touché les chopines de vin mais on pouvait en avoir en payant plus cher. Prosper ne pouvait plus monter son bal.

Le gouvernement sur ordre des allemands, avait supprimé cette distraction. Le jeu de quille a continué et le billard aussi ainsi que la belote. De temps en temps, Prosper nous jouait un air d'accordéon assis sur les escaliers devant la porte.

Au printemps de 1944, les allemands sont venus au pays avec les miliciens. Ils établirent leur poste de commandement chez Prosper. C'est là qu'on a vu les miliciens revenir avec leurs voitures pleines de cagettes, de poulets, de lapins ramassés dans les villages voisins.

Les allemands faisaient la chasse aux résistants. Ils avaient capturé un chef du maquis le capitaine Parisse (orthographe incertaine). On a été plusieurs convoqués à passer devant lui en nous demandant si on le connaissait. Tout le monde a dit « non » et pourtant on savait qui il était.

Quelques mois auparavant, on avait assisté à une réunion au même endroit chez Prosper. Ce capitaine nous avait parlé et expliqué le rôle de la résistance. Le lendemain matin, on a vu les allemands le pousser, les mains liées dans le dos. Sa chevelure désordonnée avait blanchi en une nuit. Des marques de sang sur le visage indiquaient qu'il avait été battu. Ils ont monté le chemin derrière l'église. Le résistant a disparu sans qu'on sache ce qu'il était devenu.

C'est pendant ces jours qu'ont eu lieu les déportations. La fin de la guerre a sonné le 8 mai 1945. On a demandé à Prosper de monter le bal ; après des réticences, il a accepté. Tout le monde s'y est mis et le soir la population dansait. Il fallait marquer ce jour tant attendu.

L'après guerre a vu surgir la société de consommation. Les moyens modernes de circulation ont modifié les habitudes. Le jeu de quille s'est arrêté. Le billard a été abandonné. Les beloteurs ont vieilli, d'autres ont disparu.

Prosper laissa son commerce à son fils Georges et sa femme Gisèle. Puis, un jour, comme tous les humains, Prosper nous a quittés. L'établissement pris le nom Hôtel-restaurant de la Tour.

Il a continué à fonctionner encore quelques années et puis la retraite est arrivée. Le fonds de commerce et l'immeuble ont été vendus. L'acquéreur a acheté également le bâtiment voisin, ce qui a permis d'installer une grande salle à manger. C'est d'ailleurs obligé avec les nouvelles normes d'exploitation. Le jeu de quilles est devenu une terrasse avec jardinets et piscine. L'hôtel est maintenant classé 2 étoiles. Plus rien à voir avec notre époque « Chez Prosper ».

Plus de beloteurs, de billard, plus de jeu de quilles, d'accordéon. Maintenant tout se déroule calmement. Les clients déjeunent et s'en vont. Les voyageurs couchent, déjeunent et reprennent la route. Pas d'animation, c'est triste.

Lorsque la nostalgie remonte à la surface, je revois mon enfance, ma jeunesse, les personnages, leurs gestes, l'ambiance joyeuse du moment et surtout ma mère me disant : *« Vas chercher le papa, dis-lui que la soupe est prête ! »*

Alix STEMPFLER

## Nos illustres concitoyens

Après avoir découvert, grâce au souvenir français, que **François ROZOY, né à Arinthod en 1918 avait été décoré de l'ordre des « compagnons de la libération »,** distinction suprême de la 2ème guerre mondiale, nous apprenons, en visitant le musée des frères Lumière à Lyon, qu'un autre habitant de notre commune a laissé une trace dans l'histoire .

**Constant Girel, né en 1873 à Seyssel (01) et mort à Arinthod en 1952, était pharmacien et fils du pharmacien d'Arinthod. Il fut employé par les frères Lumière,** au début, comme opérateur de prise de vues et a participé à l'invention du travelling qui était alors une technique révolutionnaire, consistant à déplacer la caméra lors des prises de vues.

Il a filmé le tsar Nicolas II et a voyagé au Japon où il a fait connaitre le cinéma et réalisé de nombreux films sélectionnés dans le catalogue des frères Lumières.

# Plus belle ma ville !

Il arrive encore fréquemment au service technique ou à certains promeneurs de découvrir des dépôts sauvages plus ou moins volumineux.

Dans tous les cas, la gendarmerie en est avisée et nous retrouvons presque systématiquement les fautifs. Ces derniers sont alors contraints de débarrasser leurs déchets et seraient poursuivis en cas de récidive.

La déchetterie étant ouverte 4 matinées par semaine, il semble difficile de comprendre que certains privilégient de polluer la nature.

Le parking de la mairie ainsi que le Skate Park accueillent régulièrement la jeunesse d'Arinthod et ses environs qui se rassemblent en toute tranquillité, dans un lieu qui leur est quasiment dédié.

Or, depuis quelques mois, une minorité s'adonne à un nouveau jeu qui consiste à détériorer le mobilier urbain, notamment en essayant de casser les néons du préau en les visant avec un ballon, à laisser les lieux pleins de déchets et à dessiner sur les murs…

Ces incivilités, tags, dégradations et casse en tout genre finissent par perturber le quotidien des riverains et même des autres adolescents et coutent cher à la collectivité et donc à nous contribuables!

Avis aux parents : les contrevenants encourent une amende de 1 500 € et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € si les dégradations induisent un danger pour les personnes.

*Les efforts de chacun, c'est du bien-être pour tous !*

*Et pourquoi pas une journée éco-citoyenne à Arinthod ?*

*Nous réfléchissons…*

# Etat Civil

## Année 2013 (depuis juin)

### NAISSANCES

*Le 27 juin :* Kelly MILLET

*Le 14 septembre :* Roxane CHARRIERE

*Le 2 octobre :* Kevin PICOD

*Le 23 novembre :* Manon RENAUD

### MARIAGES

*Le 3 août :*

Christelle CHARPENTIER et Emmanuel DAVID

*Le 24 août :*

Priscillia FONTENOY et Quentin DEVAUX

### DÉCÈS

*Le 7 juin :* Marie VIALLET (88 ans)

*Le 30 juin :* Jannie JANNET
veuve VUITTON (90 ans)

*Le 12 août :* Huguette MARTIN
veuve CHANUSSOT (82 ans)

*Le 16 août :* Suzanne ROLLAND (75 ans)

*Le 22 août :* Fernand MEILLER (82 ans)

*Le 31 août :* Marie-Thérèse VUILLOD
veuve MARMILLON (83 ans)

*Le 6 octobre :* Léon DECHAUX (91 ans)

*Le 10 novembre :* Eugène CHETAIL (72 ans)

*Le 12 novembre :* Maurice DOUSSE (79 ans)

*Le 22 novembre :* Paul CHARRIERE (86 ans)

*Le 29 novembre :* Lucienne COULON
veuve GROBET (91 ans)

*Le 11 décembre :* Suzanne CHUARD (84 ans)

*Le 19 décembre :* Monique GIBOZ
veuve CHAUVIN (78 ans)

## Année 2014 (jusqu'à juin)

### NAISSANCES

*Le 4 janvier :* Eymen Kaan DEMIRSOY

*Le 11 avril :* Ahmet SAKALLI

*Le 30 juin :* Ayaz GÖRMEZ

*Le 10 juillet :* Tugba Nur ARSLAN

### MARIAGES

*Le 4 janvier :*

Nazli CELIK et Muhammed DONAT

*Le 12 avril :*

Guhlan ÖZTÜRK et Umit ILBARIS

*Le 28 juin :*

Estelle JACQUES et Maxime PELLIER

*Le 19 juillet :*

Brigitte BARTHOD et Antonio PIMENTA DO CANTO

*Le 30 août :*

Asli IZMIRLI et Menaouer BENABDI

### DÉCÈS

*Le 15 janvier :* Maurice DURAFFOURG (90 ans)

*Le 1er février :* Bernadette GAY
épouse GRAND (82 ans)

*Le 2 mars :* Noëlle DEPREZ (78 ans)

*Le 25 avril :* Hélène RICHARD
veuve VITTON (86 ans)

*Le 23 mai :* Yvonne EMARD (88 ans)

*Le 1er juillet :* Bernadette MASSON
épouse HUGON (79 ans)

*Le 9 juillet :* Paule DUFOUR
veuve HUGON (91 ans)

*Le 10 juillet :* Robert MENEVAUT (91 ans)

*Le 1 août :* Monique MAILLET (68 ans)

*Le 6 août :* Suzanne MARME
veuve DARLAY (88 ans)

*Le 26 août :* Célina MORAND
veuve ZANELLA (91 ans)

# Associations diverses d'Arinthod (39240)

**Foyer Rural**
*Président : Éric JACQUEMIN*
3, rue Croix Guillaume
03 84 48 08 93

### Associations Sportives

**Judo club Arinthod St-Julien**
*Président : Jean-Luc BALBI*
Valfin/Valouse
06 07 74 62 39

**Club Spéléo**
*Président : Pierre DOUBEY*
8, rue du Sauvieux
03 84 48 07 31

**Gymnastique Adultes**
*Présidente : Monique LAFONT*
3, rue du Collège
03 84 48 04 24

**Arinthod Jogging Club**
*Président : Patrick BORSKI*
4, rue de Loyriat
03 84 48 02 96

**Section Cycliste**
*Président : J-Christophe PEYFORT*
750, rue de la fontaine
39570 COURLANS
03 84 47 57 47

**Section Badminton**
*Présidente : Mélodie VERDIER*
7, rue de la Croix de Pierre
03 84 48 59 86

**Association les Randonneurs de la Petite Montagne**
*Président : Martial REGIS*
11, rue de la Poyat
03 84 48 01 64

**Section escalade**
*Président : Frédéric PIRON*
06 85 01 18 50

**Association Services-Forme**
*Président : Lilian BOTTEX*
10, rue du Sauvieux
06 74 25 44 00

**Société de Football**
*Président : Michel RENAUD*
rue du Loyriat
03 84 48 05 31

**Société de Boules**
*Président : Fabrice BRIDE*
Lot. la Vignette Agea
39240 LEGNA
06 82 84 52 63

**Yoga - Le Bol d'Air Club**
*Responsable : Christophe THIEME*
rue du Lavoir Burigna
39240 AROMAS
04 74 50 73 41

**Association Team Bicross**
*Président : Pierre-Gilles PAGET*
39240 LEGNA
03 84 35 74 41

**Chasse**
*Président : Jean-Michel GROS*
6, rue de la Prélette
06 32 64 78 12

**Pêche : APPMA**
*Président : Eric GOIFFON*
18, Grande rue
39240 CHEMILLA
03 84 42 85 42

### Associations Culturelles

**Section cinéma**
*Président : Eric JACQUEMIN*
3, rue Croix Guillaume
03 84 48 08 93

**Chorale "l'Aveinna"**
*Présidente : Françoise BONVALLAT*
rue du paradis Vogna
03 84 48 07 58
*Chef de chœur : Marie-Christine CHARBONNIER*
17, rue des Arcades
03 84 48 00 44

**Les jardins de Joa**
*Président : Luc BAUER*
Faverges
39240 LAVANS SUR VALOUSE
03 84 48 50 79

**Association des Travailleurs Turcs**
*Président : Ziya GORMEZ*
1, chemin de la Batteuse
03 84 48 59 38

**Association des Croqueurs de Pommes**
*Président : Jacques CALLAND*
5, rue du Pré Mochet
03 84 48 05 97

**La Maison des Lutins**
*Présidente : Denise VACELET*
9, route de Légna Agea
39240 LÉGNA
03 84 25 47 18

**Association Jeanne d'Arc**
*Président : Michel SUDAN*
12, rue Jean de Chalon
03 84 48 01 17

**Les Amis de l'Orgue**
*Présidente : Mme GRANDCLEMENT DU-CREUX*
le moulin de Lisle
39240 St Hymetière
03 84 48 50 20

**Musique au Paradis**
*Responsable : Dagoberto LINHARES*
VOGNA

**Les outils d'autrefois**
*Président : Michel SUDAN*
12, rue Jean de Chalon
03 84 48 01 17

### Santé / Social

**Sapeurs-pompiers**
*Chef de centre : Christophe BRUNET*
10, rue du Sauvieux
06 47 59 86 16

**Donneurs de Sang**
*Président : Daniel BESSON*
2, rue du Paradis - VOGNA
03 84 48 09 91

**Association Entraide**
*Présidente : M-France DEJONGHE*
Villeneuve - 39270 SARROGNA
03 84 35 79 50

**Croix Rouge**
*Responsable : René CHEVASSUS*
Sancia - 39270 CHAMBERIA
03 84 35 71 36

**Club 3ème Âge**
*Président : André RAUSCHER*
2, rue du vieux Faubourg
03 84 48 00 85

**ADMR**
*Présidente : Mme Carboneau*
15, rue des Tilleuls
03 84 48 59 74

**FNATH**
*Président : Pascal HARLAUT*
39240 VESCLES
03 84 48 41 18

### Souvenir

**Anciens Combattants**
*Président : André PIQUET*
39240 CONDES
04 74 75 81 71

**Anciens d'Afrique du Nord**
*Président : Philippe JANOD*
7, rue du Docteur Bichat
03 84 48 00 18

**Souvenir Français**
*Président : Philippe DEPREZ*
Agea 39240 LÉGNA
03 84 35 70 77

# Infos Pratiques

## SANTÉ / SOCIAL

**Cabinet Médical**
Docteurs EL HANI et BERGIER 03 84 48 00 14
**Médecin de garde** 3966
*La nuit de 20h à 8h*
*Le week-end du samedi 12h au lundi 8h*
*Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain*
**Cabinet des infirmières**
Laurence VUILLET, Marie-Noëlle LEDIG
03 84 48 01 03
**Cabinet dentaire**
Docteur Anne VILLESECHE 03 84 48 07 97
**Dentiste de garde** 3966
*Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h*
**Pharmacie Coulon** 03 84 48 01 21
**Ambulance de la Petite Montagne**
03 84 48 07 80
**Centre Hospitalier Intercommunal**
03 84 35 18 18
**ADMR** 03 84 48 59 74
**Taxi "La Pierre Enon"** 03 84 48 59 88

## URGENCE

**Pompiers** 18
**Gendarmerie** 17

## SERVICE PUBLIC

**SAMU** 15
**Mairie** 03 84 48 00 67
mairie.arinthod@wanadoo.fr
www.mairiearinthod.fr
*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h-18h*
*Mercredi : 8h30-12h - Samedi : 9h-12h*
**Communauté de Communes de la Petite Montagne** 03 84 48 04 78
ccpmontagne@orange.fr
*Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h*
**Syndicat à la carte** 03 84 48 07 15
*Mardi matin et vendredi après-midi*
**La Poste** 03 84 48 00 29
*Lundi 14h-16h30*
*Du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h00-16h30*
*Samedi 9h30-12h*
**Médiathèque** 03 84 48 82 61
*Mardi : 10h-12h / 15h-18h - Mercredi : 10h-12h / 14h-18h*
*Vendredi : 10h-12h / 14h-19h - Samedi : 10h-14h*
**Étude notariale de Maître Meynial Desmare** 03 84 48 00 06
**Trésor Public** 03 84 48 00 91
*Fermé le vendredi après-midi*
**Déchetterie** 03 84 48 50 33
*Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h - Samedi : 9h-12h*
**Ramassage ordures ménagères :**
*Bacs bleus : le vendredi des semaines impaires, à partir de 5h*
*Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h*

**École Maternelle** 03 84 48 07 72
**École Primaire** 03 84 48 07 71
**Collège Bichat** 03 84 48 00 41
**Accueil de Loisirs** 03 84 48 05 55
*(Période scolaire et vacances)*
*Horaires vacances scolaires :*
*Du lundi au jeudi : 7h-18h30 - Vendredi : 7h-18h*

**Paroisse Notre-Dame de la Petite Montagne**
Pères Armand ATHIAS et Jean-Claude CRUT 03 84 48 00 61



Dépôt légal N° 402 - Septembre 2014